



P6 La campagne nationale de vaccination est lancée

Platanes malades

Point sur la fibre

Foire de la Saint-Valentin





Les résidents de la maison de retraite Korian la Rimandière ayant donné leur accord ont reçu la 1^{re} injection du vaccin (voir page 6)

Sommaire

Services

Numéros utiles :

- Mairie04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen04 90 47 95 68
- Espace Emploi 04 90 47 38 81
- CCAS04 90 47 00 17
- Médiathèque04 90 47 27 49
- Espace Multimédia04 90 47 95 56
- MCN04 90 55 12 56
- Maison de la Crau04 90 47 02 01
- CDC04 90 47 06 80
- CSO 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie04 90 47 25 11
- Centre de Secours 18 ou 15
ou 04 90 54 54 90

- Retour sur la rencontre avec la nouvelle Commandante de la Compagnie de gendarmerie d'Arles, Nassima Djebli



- Les rendez-vous pour l'emploi à ne pas manquer

9 à 10 Vivre ensemble

- La Foire Agricole aura bien lieu
- Des séances de "baby gym" pour les tout-petits

11 Portrait

Guillaume Meiffre



15 Agenda

- Médecin de garde 15 (ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde 0 892 566 766 (dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ... 04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

Du 29 janvier au 5 février :
Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

Du 5 au 12 février :
Pharmacie des Manades, 66 avenue de la République

Du 12 au 19 février :
Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

Du 19 au 26 février :
Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 26 février au 5 mars :
Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr

Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose L'excellent

Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42
communication@stmartindecrau.fr

Maquette : Thierry Sancho - Photos : Eric Chevalier - Adobe Stock Photos et service Communication

Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille

Distribution : association ACTUS - Tirage 7 100 ex.



édito

Une volonté d'informer

Au regard de l'actualité, il me semblait important de revenir sur deux sujets qui ont soulevé de nombreuses interrogations ces dernières semaines.

Tout d'abord, celui de la vaccination contre le coronavirus (voir page 6). Pour beaucoup de personnes, notamment les plus vulnérables, l'arrivée d'un vaccin est porteuse d'espoir. Légitimement, elles souhaiteraient pouvoir prendre au plus vite les deux rendez-vous nécessaires pour obtenir l'immunité.

Malheureusement, les possibilités de réservations et de prises de rendez-vous par téléphone ou Internet semblent aujourd'hui très restreintes. Les créneaux disponibles disparaissent en quelques minutes seulement.

L'ouverture ou l'approvisionnement des différents centres de vaccination par l'Etat dépendent avant tout des stocks de vaccins disponibles, aujourd'hui toujours insuffisants.

A notre niveau, nous déployons tous les outils et moyens pour informer la population. Par nos publications sur notre journal ou les réseaux, les interviews de notre Adjointe à la Santé à la radio Soleil Fm ou par le biais de courriers, nous mettons tout en œuvre pour que, le moment venu, l'information soit accessible à tous.

Par ailleurs, si l'Agence Régionale de la Santé nous le demandait, la Municipalité mettrait à disposition une salle pour ouvrir un centre local de vaccination. Nous en avons étudié tous les aspects, qu'il s'agisse des moyens financiers, humains, matériels ou techniques.

A priori, aucune aide ne sera accordée aux communes qui s'engageront dans ce domaine. Cependant, malgré les efforts que cela impliquerait, nous sommes prêts à agir. En effet, agir pour espérer retrouver la sécurité sanitaire et une vie économique, sociale et culturelle normale, sans distanciation, n'a pas de prix...

Le deuxième point d'actualité est celui de l'abattage des platanes malades du chancre (voir page 5). Cette opération était initialement prévue à la Toussaint 2019. Elle a d'abord été retardée par les démarches relatives à l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires auprès des deux organismes compétents : la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON). Tout au long de l'année 2020, plusieurs étapes ont ainsi été menées dans un contexte de crise sanitaire qui a allongé le délai de traitement de notre dossier par les services de l'Etat. Le 26 novembre dernier, la DRAAF demande l'abattage de 78 arbres dont, par précaution, les jeunes platanes sains de la place François Mitterrand. La Commune envoie alors une demande de dérogation qui a permis de sauvegarder ces 24 jeunes platanes. Les travaux sont alors actés pour les vacances de février 2020. Cependant, après la chute d'un platane malade survenue par grand vent fin décembre, le chantier a dû être avancé. Là encore, tout a été mis en œuvre pour informer la population, notamment les parents d'élèves des écoles du Logisson, afin de limiter les désagréments.

Voir disparaître tous ces platanes est pour beaucoup un déchirement mais, hélas, la maladie incurable du chancre fragilisant ces arbres, nous n'avons pas le choix. Il faudra désormais patienter six mois avant de pouvoir replanter. Une réflexion est en cours sur les essences qui y prendront vie.



// [...] si l'Agence Régionale de la Santé nous le demandait, la Municipalité mettrait à disposition une salle pour ouvrir un centre local de vaccination //

L'excellent

Marie-Rose L'EXCELLENT
Maire de Saint-Martin de Crau

Des vœux à l'antenne

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population n'a pas pu se tenir dans les conditions habituelles. C'est donc sur l'antenne de la radio Soleil FM que Madame le Maire a fait le bilan de l'année passée et tracé les grandes lignes des actions programmées en 2021.

Lundi 11 janvier en début de matinée, Marie-Rose L'excellent s'est exprimée en direct de la radio Soleil FM. Elle a commencé par formuler ses vœux de bonne santé, de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel à tous les habitants.

Bien que 2020 restera dans les mémoires comme "une année difficile et douloureuse", Madame Le Maire souhaite placer l'année qui débute sous le signe de l'espoir : "L'espoir d'abord dans ce vaccin qui peut nous sortir de cette situation sanitaire. L'espoir ensuite en nos actions individuelles et collectives pour réinventer nos modes de vie et préserver le vivre-ensemble. L'espoir enfin, en restant unis et en œuvrant pour le bien commun".

Un début de mandat délicat

Le 23 mai 2020, Marie-Rose L'excellent devenait la première femme maire de la ville. Une fonction nouvelle et importante, exercée dans des conditions particulières. "Je peux dire, a-t-elle rapporté au micro de Soleil FM, que ces premiers mois de mandat ont été bien différents de tout ce que j'ai vécu auparavant". Puis de

poursuivre : "Nos vies et la gestion de la commune ont été profondément bouleversées par la pandémie de Covid-19. Le fonctionnement de notre conseil municipal a été perturbé par le décalage de son renouvellement et le confinement, compliquant la tâche des élus, des agents et de nos partenaires. Permettez-moi de les remercier publiquement pour le travail réalisé, ensemble, pour faire face à la situation et maintenir la continuité du service public dans des conditions inédites". Elle n'a pas manqué par la suite de saluer le travail des soignants, des professionnels de santé, des membres des forces de l'ordre et des secours ainsi que de toutes les personnes ayant fait preuve de solidarité.

En 2020, la situation économique de la France ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Les municipalités continuent d'être affectées par la baisse importante des dotations de l'État. A cela se sont ajoutées la réduction des subventions des collectivités et la baisse des recettes fiscales liées notamment à la suppression de la taxe d'habitation pour une partie des ménages. Il faut aussi prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale, qui ont directement impacté les finances de la Commune. "Jusqu'à là, les ressources issues du développement de la ville (logements et entreprises) avaient permis d'amortir certaines contraintes. Mais la durée de cette crise a aussi un impact prolongé sur nos recettes, tant tarifaires que fiscales,

a expliqué Madame le Maire. Nous devons intégrer ce contexte, incertain et sans précédent, qui affectera nos deux prochains exercices budgétaires 2021 et 2022".

Développement urbain et sécurité

"Nos projets seront réalistes. Ils répondront avant tout au respect des équilibres, notamment dans le cadre de notre politique de développement urbain". Parmi les exemples cités par l'élue, il y a les programmes de logements en cours, la réhabilitation du jardin des quatre éléments ou encore la poursuite du travail engagé dès 2018 avec les professionnels de santé pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Cette année, l'accent sera également mis sur la sécurité avec, entre autres, la mise en place du dispositif "Voisins Vigilants" et l'espoir de la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie, si la situation le permet.

"Dans cette période de crise sanitaire, a-t-elle ajouté, nous restons attentifs aux besoins des professionnels de santé. S'ils souhaitent qu'une salle soit mise à leur disposition pour effectuer des séances de vaccination, nous accèderons à leur demande, mais la décision finale relève de la Préfecture et de l'ARS".

Enfin, elle a clôturé son intervention en dressant le bilan des actions de l'année passée (sur lequel le précédent Infos Saint-Martin est revenu dans le détail).

Une opération nécessaire

Lors d'une réunion de travail, le 4 janvier dernier, en présence de Mme le Maire, du Premier Adjoint, de l'Adjointe à l'Environnement, des responsables des services techniques et de l'entreprise d'élagage agréée chargée d'intervenir.

Lundi 18 janvier, la Municipalité a débuté une opération d'abattage de platanes malades situés sur la place François Mitterrand et le long des avenues Nostradamus et de Plaisance. Ces derniers étaient touchés par une maladie incurable due à la présence d'un champignon : le chancre coloré. Sauf conditions météorologiques défavorables, l'opération devrait être achevée (ou le sera d'ici quelques

jours). Voici quelques éléments pour comprendre ce dossier.

La maladie du chancre touche exclusivement les platanes occidentaux. Elle se caractérise par un dépérissement du sujet touché, qui perd son écorce avant de prendre une teinte rosée puis violette. A ce jour, cette maladie est considérée comme incurable car il n'existe aucun traitement, ni préventif, ni curatif. Une fois infesté,

un platane adulte dépérit de manière plus ou moins rapide (de quelques mois à plusieurs années). Par mesure de sécurité et pour éviter de voir s'étendre la maladie, des travaux d'abattage, de dessouchage et de carottage des souches infestées s'avèrent alors impératifs. Ces opérations, très encadrées par les autorités, doivent cependant respecter une procédure imposée.

Questions/réponses autour de cette opération

Est-ce une situation propre à Saint-Martin de Crau ? Pouvait-on éviter d'abattre ces arbres ?

Malheureusement, la maladie du chancre fait des ravages dans de nombreuses villes du Sud, elles aussi contraintes de voir disparaître ce patrimoine naturel que tous préféreraient préserver. Au total, 45 000 arbres ont été abattus en 2010 en région PACA et on estime à 2 000 le nombre de platanes qui y disparaissent chaque année (principalement dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse).

Quand les démarches pour procéder à l'abattage ont-elles commencé ?

Les premiers signes de la maladie ont été relevés par les Services Techniques au printemps 2019. Les démarches ont alors débuté avec pour objectif un abattage durant les vacances de la Toussaint 2019. En effet, ces travaux doivent être effectués en hiver, saison pendant laquelle la maladie est bien moins virulente. Mais la procédure engagée pour obtenir les autorisations nécessaires et le confinement ont reporté le démarrage du chantier (voir l'édito de Mme le Maire, en page 3).

Pourquoi ces travaux ont ensuite eu lieu en dehors des vacances scolaires ?

Lors d'un épisode tempétueux survenu le 26 décembre, un platane malade s'est abattu sur l'avenue Nostradamus durant la nuit. Dès lors, les risques en matière de sécurité imposaient d'avancer l'opération dans les délais les plus courts possibles.

Quelle était cette fumée observable au sud-est de la commune ?

Conformément aux règles sanitaires en vigueur, les arbres malades sont brûlés pour éviter tout risque de propagation de la maladie. Cela a été effectué par l'entreprise d'élagage agréée dans un terrain appartenant à la Commune, à l'écart des zones urbanisées (après en avoir informé les riverains).

Quelles plantations sont envisagées pour remplacer ces platanes ?

Plusieurs options sont étudiées, en mono ou multi-essences. Les critères recherchés sont nombreux : arbres résistant aussi bien aux sols secs qu'aux chaleurs ou aux gels intenses, économes en eau, ne perdant pas leurs feuilles, ayant un système racinaire adapté au milieu urbain... La décision sera prise dans les prochaines semaines pour une plantation cet automne, la saison la plus favorable pour replanter.



Les démarches auprès des autorités compétentes ont permis de sauvegarder les 24 jeunes platanes sains de la place François Mitterrand

Inscriptions scolaires

Les préinscriptions en écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée de septembre 2021 débuteront le lundi 8 février.

Ces démarches concernent les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, les enfants n'étant pas encore scolarisés dans une école de la commune et ceux entrant au CP (sauf Caphan), nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.

Les inscriptions via le Portail Famille ou par mail sont possibles **du 8 au 25 février**.

Pour s'inscrire, il faudra scanner et transmettre les documents suivants : justificatif de domicile de moins de 3 mois ; livret de famille complet ; double page de vaccinations du carnet de santé ; jugement de divorce ou de séparation accompagné de l'autorisation d'inscription de l'autre parent avec CNI (le cas échéant) ainsi que la copie de la radiation de la précédente école (pour les enfants concernés).

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de code d'accès ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique, les inscriptions en présentiel seront ouvertes **du lundi 1^{er} mars au jeudi 1^{er} avril, uniquement les après-midi**. Les personnes devront alors présenter la copie des documents précités.

Enfin, l'envoi de l'affectation aux familles par mail ou courrier débutera le lundi 19 avril.

Notez-le ! Le service des Affaires Scolaires, situé à la Maison du Citoyen, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Tél. : 04 90 47 95 68

Mail : affaires-scolaires@stmartindecrau.fr
Portail Famille : famille.saintmartindecrau.fr



A retenir

Infos vaccination

La campagne de vaccination contre la Covid-19 s'étendra sur plusieurs mois, en fonction des directives de l'Etat et des stocks de vaccins.

A l'heure où nous imprimons, la vaccination concerne uniquement les professionnels de santé et les aides à domicile de plus de 50 ans (ou de moins de 50 ans présentant des comorbidités), les personnes de plus de 75 ans, celles à haut risque de santé et les pompiers (sur des sites dédiés). Ensuite, la vaccination sera ouverte aux plus de 65 ans et enfin au reste de la population.

Concernant les résidents de la maison de retraite Korian La Rimandière, une campagne a débuté le 19 janvier dernier avec 42 séniors vaccinés sous la surveillance d'un médecin référent.

Centre de vaccination

Les Saint-Martinois **volontaires et éligibles** doivent se faire injecter deux doses de vaccin, avec trois à six semaines d'intervalle (les deux rendez-vous étant pris en même temps).

Pour l'instant, Saint-Martin de Crau ne fait pas partie des villes retenues par

le Gouvernement pour l'ouverture d'un centre de vaccination.

Mme Amselem, Adjointe à la Santé, précise : *"Si les autorités compétentes nous le demandent, nous ouvrirons un centre. Les contacts sont établis, et nous connaissons les professionnels de santé et les bénévoles qui nous accompagneront. Cependant, la problématique principale est aujourd'hui celle de l'approvisionnement des vaccins. De nombreuses plateformes de prises de rendez-vous sont actuellement saturées et il faudra encore patienter quelques semaines avant que tout se mette en place (...). Les Saint-Martinois doivent de préférence prendre rendez-vous au centre situé au Palais des Congrès d'Arles (...). Depuis le début de la pandémie, à chaque information importante, j'interviens à la radio Soleil Fm pour faire le point, avec un relais sur notre page Facebook et notre site Internet. Je le ferai à nouveau dès que cela sera nécessaire."*

Notez-le ! Pour tout renseignement concernant l'intérêt de la vaccination, il faut se rapprocher de son médecin traitant.

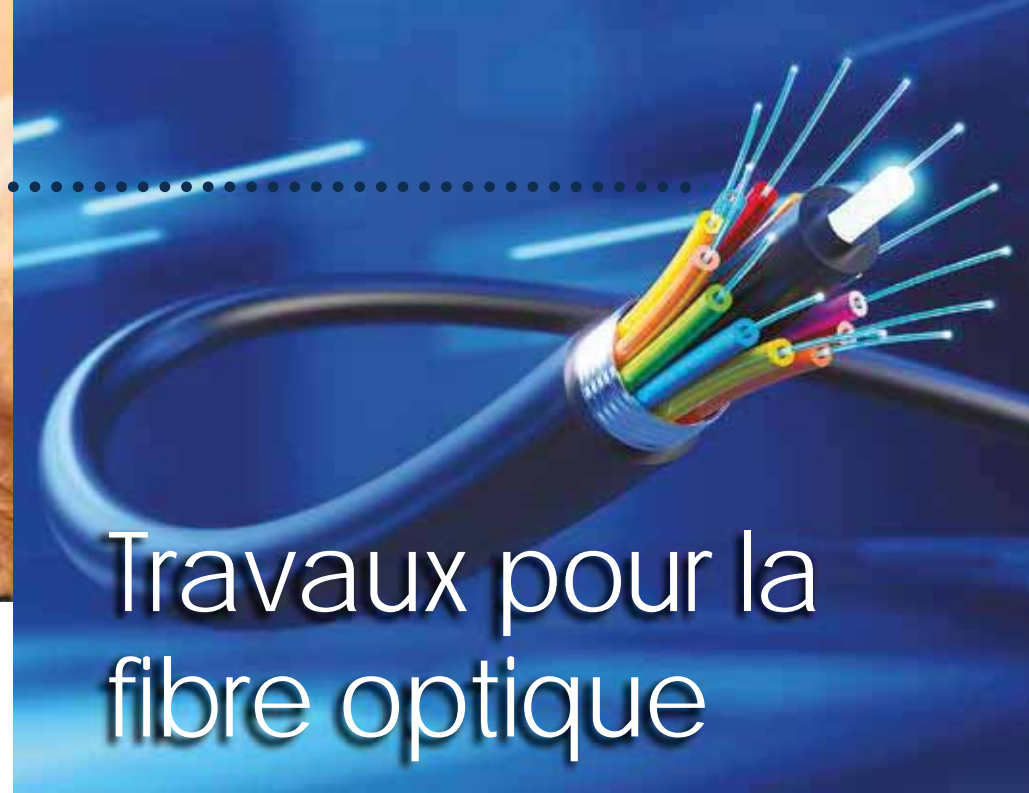
Plateforme vaccination : sante.fr - 0 800 730 087 - 04 65 49 43 10 (Arles CCI)
<https://traitement-demarches.arles.fr/sante/rdv-vaccination-covid-19>

Ils nous ont quittés

Au moment du bouclage du présent journal, la Municipalité a appris, avec une grande tristesse, le décès de deux personnalités qui ont joué un rôle important dans la vie de leur commune.

Les disparitions du manadier Albert Chapelle et de l'ancienne Adjointe

Marlène Eyraud laissent un grand vide. Si les familles l'acceptent, un hommage leur sera rendu dans le prochain numéro de ce journal. Dans l'attente, Mme le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale adressent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.



Travaux pour la fibre optique

Lundi 18 janvier, à la demande de la Municipalité, une rencontre s'est déroulée en mairie avec la société SFR FTTH pour faire le point sur le déploiement de la fibre. Il en ressort que d'importants moyens seront mobilisés par la société pour permettre aux foyers éligibles d'être raccordés d'ici la fin du 1^{er} semestre 2021.

En février dernier, la société SFR FTTH, en charge du déploiement de la fibre, avait annoncé que 92 % des foyers saint-martinois seraient éligibles à la fibre d'ici la fin de l'année 2020. Au regard des retards observés, Mme le Maire a souhaité rencontrer le prestataire afin d'en comprendre les raisons et d'obtenir un calendrier réaliste de l'avancée du raccordement. Un responsable de la société SFR FTTH a alors précisé les éléments à l'origine de ces délais allongés.

En plus de l'arrêt des travaux durant le 1^{er} confinement, la société a dû gérer un contexte technique et administratif défavorable. Ce dernier était notamment lié au transfert des procédures de déploiement commencées par l'opérateur Orange, qui avait déjà installé plusieurs armoires "point de mutualisation", d'où partent les câbles des abonnés. La décision de l'ARCEP* de désigner SFR FTTH comme seul opérateur d'infrastructure pour notre commune a ainsi entraîné un travail important pour fusionner les données issues des deux études techniques réalisées par Orange et SFR.

Par ailleurs, les fichiers sur lesquels SFR FTTH s'appuyait (fournis par des

prestataires), n'étaient pas à jour et il a également fallu programmer tout un processus de vérifications et d'intégrations d'adresses à leurs bases de données.

Une accélération des travaux

Cependant, la société a une obligation de terminer toute la phase de raccordement dans un délai de quelques mois afin d'éviter de lourdes pénalités.

Elle s'est donc engagée à mettre en place d'importantes opérations, avec une quarantaine d'agents mobilisés en même temps sur un même secteur.

Ainsi, des arrêts de circulation seront sans doute ponctuellement nécessaires, avec quelques périodes de difficultés de circulation à prévoir pour les riverains concernés.

Couverture attendue

La convention porte sur 6 501 logements. A ce jour, plus de 2 300 foyers sont éligibles à la souscription d'une offre fibre auprès de l'opérateur de leur choix. La majorité des habitations situées en zone urbanisée devrait pouvoir être éligible d'ici la fin du 1^{er} semestre 2021.

Pour les écarts, la société se rendra dans chaque secteur où les infrastructures font défaut pour faire le point sur les possibilités de raccordement, qui seront étudiées au cas par cas. S'il est décidé de les créer, le déploiement prendra nécessairement plus de temps.

Sécurité

La coordination des actions menées par la police municipale et la gendarmerie est un axe fort de la politique de sécurité.

En complément des réunions bi mensuelles organisées avec la brigade locale de gendarmerie, une rencontre s'est déroulée le 6 janvier, en mairie, avec Mme Nassima Djebli, Commandante de la Compagnie de gendarmerie d'Arles.

Cette rencontre était organisée pour permettre à la nouvelle Commandante de se présenter à Mme le Maire et son équipe municipale. Henri Niederoest, Premier Adjoint, et Davy Nigues, Adjoint à la Sécurité, faisaient partie des élus présents. Ils ont pu échanger autour des sujets importants pour la ville en matière de sécurité : cambriolages, insécurité routière, prévention...

Mme la Commandante a réaffirmé son soutien à la lutte contre les incivilités et contre les stupéfiants, qui reste pour elle une priorité.

A la demande de la Municipalité, le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie est ainsi intervenu à plusieurs reprises ces derniers mois, et les enquêtes et interpellations se poursuivront.

Mme la Commandante a par ailleurs assuré qu'elle allait appuyer la demande de renforts estivaux. A cette occasion, elle a salué la mobilisation et la réactivité de la Ville et des riverains pour prévenir l'organisation d'une rave party en août dernier.

Mme la Commandante a aussi fait part de la création d'une unité de sécurisation des transports publics, avec des opérations de contrôles aléatoires.

En outre, la Municipalité a fait remonter les problèmes liés aux stationnements, parfois anarchiques, de poids lourds en zone industrielle du Bois de Leuze et à certains comportements routiers inappropriés. Il a été convenu un renforcement des contrôles.

Cette rencontre constructive, qui participe à une meilleure efficacité au service des citoyens, sera régulièrement reconduite.



Objectif emploi

En ce début d'année, Pôle Emploi et l'Espace Emploi municipal s'associent et se mobilisent conjointement pour répondre aux besoins en recrutements et en formations, dans les secteurs de la logistique et de la sécurité. Par ailleurs, les 3 et 4 mars, en remplacement temporaire du Forum Emploi, quatre demi-journées de recrutement seront organisées par l'Espace Emploi. L'Espace Emploi et Pôle Emploi unissent leurs forces et activent leurs réseaux afin d'aider au mieux les demandeurs d'emploi et les employeurs du territoire. Pour 2021, ils s'engagent à mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation, autant sur les besoins en formations que sur les recrutements. L'objectif étant de communiquer largement auprès des personnes en recherche d'emploi et de favoriser les mises en relation sur les offres à pourvoir dans divers secteurs d'activité.

Campagne de recrutements

L'action combinée des deux structures a démarré dès le début de ce premier semestre puisqu'une centaine de postes de préparateurs de commandes avec CACES 1 sont à pourvoir dans la logistique, à la demande des entreprises XPO et GEODIS, toutes deux implantées à Saint-Martin de Crau. Ces contrats, d'une durée de six mois, entrent dans

le cadre d'une Action de formation préalable au recrutement (AFPR). Celle-ci s'adresse aux personnes inscrites à Pôle Emploi souhaitant se perfectionner et/ou compléter leurs compétences afin de pouvoir pérenniser l'emploi visé.

Plusieurs sessions de recrutement sont prévues : les **9 février, 16 mars et 14 avril** pour XPO et les **23 février, 30 mars et 4 mai** pour GEODIS. Au regard des contraintes sanitaires, les participations à ces réunions collectives, organisées de 9h à 12h à la salle Aquil Sian Bèn, se feront uniquement sur rendez-vous. Les candidats pourront y rencontrer les employeurs et les responsables de formation afin d'avoir toutes les informations sur les postes proposés, les conditions de travail et de rémunération, ainsi que sur l'évolution et la pérennisation des contrats au sein des deux entreprises.

Par ailleurs, de nombreuses opportunités d'emploi dans le secteur de la sécurité s'ouvrent sur le Pays d'Arles. Les personnes intéressées mais non qualifiées peuvent s'inscrire à la prochaine session de formation "Agent de Prévention et de Sécurité + SSIAP1", qui se tiendra à Arles en avril prochain.

Les Rendez-vous de l'emploi

Depuis cinq ans, l'Espace Emploi et ses partenaires, notamment la Mission Locale du Delta et le Centre Social les

Oliviers, organisent durant le mois de mars le Forum Emploi où, durant un après-midi, les employeurs et les candidats se rencontrent en direct. Pour cette édition 2021, la manifestation s'adapte à la situation sanitaire et aux protocoles en vigueur. Ainsi, ce ne sera pas une demi-journée mais bien quatre qui seront consacrées aux entretiens d'embauche. Ainsi, exceptionnellement cette année, afin que l'intitulé de la manifestation et la formule temporaire proposée soient en symbiose, le Forum Emploi a été rebaptisé "Les Rendez-vous de l'Emploi". Quatre demi-journées de recrutement seront organisées les **3 et 4 mars, uniquement sur rendez-vous**, avec des "job dating" de 10 min. Elles concerneront les secteurs de l'agriculture, des services à la personne et à la collectivité, du commerce et de la Grande Distribution, de l'hôtellerie-restauration, du transport et de la logistique (d'autres secteurs d'activité sont à confirmer).

Les personnes souhaitant y participer sont invitées à se rapprocher de l'Espace Emploi, **dès le 22 février**, pour consulter les offres à pourvoir et s'inscrire sur une ou plusieurs demi-journées. Des ateliers de préparation aux entretiens seront également proposés fin février.



Renseignements
à l'Espace Emploi :
04 90 47 38 81



Une nouvelle foire au Foirail

La Municipalité a reçu l'autorisation de la Préfecture pour organiser la 39^e édition de la Foire Agricole de la Saint-Valentin, le mercredi 10 février au Foirail.

Au regard du contexte actuel, c'est une formule quelque peu allégée qui sera mise en place, avec toutes les mesures sanitaires en vigueur. Une édition moins dense en animations mais certainement pas moins chaleureuse !

Malgré la situation sanitaire, et dans le respect de toutes les règles de sécurité et préconisations générales, le traditionnel rendez-vous dédié à l'élevage ovin, caprin et équidé, aura bien lieu. Le mercredi 10 février, dès 8h, les professionnels et passionnés ont donc rendez-vous au Foirail pour participer à la Foire agricole, qui débutera par une vente prioritaire de béliers. Un système de comptage et de gestion des flux de personnes présentes sous le hangar (avec l'instauration d'un sens de circulation) sera mis en place.

Compte tenu des mesures en vigueur sur le plan national, il n'a pas été possible cette année de proposer des expositions, des jeux pour les enfants ou encore des rencontres et dédicaces.

Néanmoins, le concours de la race Mérinos d'Arles, assuré par l'Organisme de Sélection Races Ovines du Sud-Est et la Fédération Départementale Ovine, est toujours au programme. Les bêtes, des béliers aux caractéristiques remarquables, seront évaluées par un jury de professionnels. Une présentation des ânes de Provence ainsi qu'un espace de vente de produits

artisanaux et de matériel agricole sont également prévus.

A noter ! Pour l'organisation de cet événement annuel, la Municipalité peut compter sur une participation financière importante du Conseil Départemental et de la Région Sud.

Programme complet disponible sur le site Internet de la ville
Renseignements : 04 90 47 98 40

A l'heure où nous imprimons, avec toutes les incertitudes liées à un éventuel 3^e confinement, la présence des animaux et l'organisation des concours restent encore sous réserve.



Brèves

Tombola solidaire

Jusqu'au 31 mars, l'équipe de bénévoles de l'Association Saint-Martinoise de Prévention Routière (ASMPR 13) organise une tombola solidaire en partenariat et au bénéfice des commerçants de la ville participant à cette opération. Outre ce coup de pouce à la vie locale, les bénéficiaires permettront de financer plusieurs actions de sensibilisation aux risques routiers durant l'année 2021. Il y aura trois tirages au sort et de nombreux chèques cadeaux à gagner, d'une valeur allant jusqu'à 100 €.

Notez-le ! Pour connaître les prochaines dates et lieux de vente des tickets à 2 €, n'hésitez pas à consulter régulièrement la page Facebook de l'association. **Page Facebook :** @asmpr.asmpr **Renseignements :** 07 83 97 35 05

Pour les vacances

Les prochaines vacances scolaires auront lieu du 20 février au 7 mars. A l'heure où nous imprimons, les structures associatives et municipales (CSO, CDC, Service des Sports...) espèrent pouvoir organiser des stages et animations pour les enfants. Le programme restant sous réserve des directives sanitaires gouvernementales, il est nécessaire de vous rapprocher des structures organisatrices. Du côté du centre de loisirs de la Baisse de Raillon (de 3 à 11 ans), les animateurs du CSO proposeront aux enfants inscrits diverses activités manuelles, de la musique, du Land'Art, des ateliers cirque et de magie... Des constructions de cabanes et des promenades autour du site sont également prévues.

Pour rester informés :
[facebook.com/stmartin13](https://www.facebook.com/stmartin13)
[saintmartindecrau.fr](https://www.saintmartindecrau.fr)



Fin 2020, dans le cadre du programme Vivons en Forme (VIF®), la ville de Saint-Martin de Crau a été choisie pour élaborer et expérimenter, auprès de la petite enfance, un kit d'équipements pour "baby gym" offert par l'enseigne Décathlon. Ce matériel neuf a été remis aux deux structures multi-accueil du Centre Social les Oliviers (CSO), "Les Petits Pas" et "Les Lutins", ainsi qu'au Relais d'Assistants Maternels (RAM) "Petit à petons".

Depuis trois ans, grâce au programme VIF®, les petits Saint-Martinois scolarisés en élémentaire et maternelle bénéficient, pendant leur temps scolaire et périscolaire, de kits "activités physiques" offerts par la société Decathlon (ballons sauteurs, draisiennes, tunnels...). Cette initiative s'inscrit dans une démarche de santé visant à transmettre l'envie et le plaisir de bouger, dès le plus jeune âge. Chaque année, ces équipements sont d'abord testés sur le terrain dans une ou deux villes partenaires avant d'être distribués à plus grande échelle. En 2020, c'est la coordinatrice VIF de notre commune qui a accepté de relever le défi de concevoir un kit de "baby gym", adapté aux enfants de 0 à 3 ans. Son rôle consistait à choisir des jeux, préparer des fiches pédagogiques d'animations et les faire tester. Dans le cadre d'un budget alloué, un assortiment de six jeux a été sélectionné sur catalogue. Le choix des articles reposait sur plusieurs critères : le respect du bon développement moteur de

l'enfant, l'originalité, l'innovation et la complémentarité à ceux habituellement utilisés dans les structures de la petite enfance. Pour la phase d'élaboration des fiches, la responsable du RAM a tenu un rôle de consultante et d'appui.

Se faire confiance

Le grand test s'est déroulé mi-décembre auprès des tout-petits des structures multi-accueil du CSO. Un savant dosage devait être observé entre laisser l'enfant agir et intervenir en cas de besoin. Ramper ou s'équilibrer font par exemple partie des activités encourageant l'enfant de se faire confiance. Parmi les jeux testés : le "parcours" (pour l'équilibre et la créativité) ; les "disques sensoriels" (pour la vue et le toucher) ; "les tunnels" (pour dépasser sa peur des endroits clos) ; "les quilles" (pour la dextérité et l'agilité des mains)... Accompagnés des auxiliaires de puériculture, les enfants se sont prêtés avec joie et enthousiasme à cette séance de gym particulière. Ce bilan positif aura permis de tisser des liens plus étroits avec les partenaires et d'envisager de futurs projets. La Municipalité remercie le programme Vivons en Forme, la société Decathlon ainsi que les équipes des structures multi-accueil du CSO et du RAM, qui ont permis à cette action de voir le jour. Bravo à tous les petits sportifs ! **Notez-le !** Une vidéo de cette action a été publiée le 23 décembre sur la page Facebook officielle de la ville (@stmartin13).

Dans la famille Meiffre, que l'on demande le père, la mère, les grands-parents ou les oncles et tantes, c'est toujours la bonne pioche : l'agriculture est inscrite dans l'ADN familial. Le fils, Guillaume, est aussi un amoureux de la terre. Saint-Martinois depuis peu, il a ouvert en novembre 2019 un moulin en zone industrielle (ZI) du Bois-de-Leuze. Plus qu'une passion pour l'oléiculture, ce projet concrétise sa détermination à prendre les rênes de son avenir. Pour ne plus subir les lois du marché, il a tracé un nouveau sillon, basé sur la production bio de qualité et les filières courtes.



Guillaume présente fièrement son huile primée. Il est ici à Mas-Thibert, au domaine familial de la Bastidette



Avec son père André, il pose devant leur Protoreacteur, le seul et unique modèle installé en France à ce jour

Une huile d'exception

Si la famille de Guillaume a toujours baigné dans l'agriculture, il a d'abord grandi au milieu des champs de pommes. En 1996, alors que ce marché tend à décliner, son père, André, plante leurs premiers oliviers.

"Lorsque j'ai rejoint l'affaire familiale en 2008, j'avais un projet que beaucoup jugeaient fou". Pour lui donner vie, il fait partie, en 2009, de la toute 1^{re} promotion à obtenir un diplôme d'oléologue. Comme pour les vins, il apprend à apprécier les saveurs et les subtilités de diverses variétés d'huile d'olive, et les techniques pour les assembler. Il rêve alors déjà de posséder son propre moulin...

Les champs familiaux sont situés à Mas-Thibert et il recherche, à proximité, un terrain situé sur une route fréquentée permettant d'accueillir ses camions.

En avril 2019, il trouve enfin son bonheur en ZI du Bois-de-Leuze. Un 1^{er} bâtiment peut accueillir la partie machinerie, cuverie et embouteillage. Mais il y a aussi un appartement et un ancien restaurant pour la boutique qu'il souhaite ouvrir dans un 2^e temps.

"Avec mon père, il a fallu tout refaire. Durant 7 mois, nous nous sommes occupés de tout le gros œuvre, accompagnés d'un architecte et peintre du cru, Tom Garcia. On ne comptait ni les heures de travail, ni les mauvaises surprises de chantier... Mais quelle fierté, en novembre, de déguster notre première huile !"

Une huile d'exception

Cette fierté se ressent lorsqu'il décrit les différentes phases de la production. Les équipements neufs répondent à toutes les normes sanitaires et sont à la pointe de la technologie. Parmi eux, le seul Protoreacteur installé en France à ce jour ! A chaque étape, des processus sont intégrés pour éviter l'oxydation. C'est ce qui permet d'obtenir une qualité d'huile optimale, qui préserve et conserve au mieux ses propriétés.

"La qualité est une préoccupation constante. Notre production est 100 % bio et on travaille sur des olives vertes dans le cadre d'une récolte tournante. Contrairement aux olives noires, elles ne comptent que 10 à 15 % d'huile mais sont bien plus aromatiques."

Au moulin, tout est fait en monovariétal : "On ramasse, on triture, on extrait et on stocke variété par variété. Quand la récolte est terminée, on fait des dégustations en interne. Chaque huile est séparée pour connaître les arômes et spécificités de l'année. Ensuite, on les assemble comme pour les vins".

La toute première huile "Domaine de Bastidette" est produite en novembre 2019. Un coup d'essai qui se révèle être un coup de maître car elle obtient notamment, en février 2020, la Médaille d'Or du concours général agricole au Salon de l'Agriculture de Paris, catégorie bio. Elle figure aussi, selon un classement

allemand, au top 10 des meilleures huiles du monde !

Une volonté de maîtrise

Mais la spécialité de l'entreprise, c'est aussi de personnaliser la production. "On travaille à la demande pour des lots privés de plus de 500 kg comme pour des quantités inférieures. Ces dernières sont regroupées dans les lots communs sécurisés, qui apportent à chacun leur rendement réel. On maîtrise toute la chaîne de production, de la récolte jusqu'à la phase d'embouteillage. Notre force, c'est que chacune de ces étapes peut être accessible à nos clients, selon leurs désirs (...). Certains chefs font même appel à nous pour créer leurs propres assemblages". Cette volonté de maîtrise est essentielle pour Guillaume : "Aujourd'hui, ma famille possède 12 hectares de pommes, 70 d'oliviers et 20 de céréales. Cependant, la vraie valeur ajoutée dans l'agriculture, c'est la vente directe. Il faut se défaire des circuits de distribution traditionnels. Notre future boutique proposera nos pommes, nos jus en bouteille, nos huiles, nos tapenades mais accueillera aussi des articles de producteurs locaux : savons, vins, légumes... Nous avons aussi des projets agrotouristiques, aussi bien pour les scolaires que pour les visiteurs... Il y a beaucoup à faire, mais on y arrivera en famille, avec mes parents, André et Oïreda, et ma compagne Eloïse !"

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

Ecole de conduite Phoenix - Depuis septembre 2020, cette auto-école propose des formations théoriques et pratiques pour l'obtention des permis voiture (B), moto (A) et scooter (AM). Les bureaux sont ouverts du mardi au vendredi de 15h à 19h.

Contacts - 1 avenue de Plaisance
Tél. : 07 67 35 32 50
Mail : ecp13200@gmail.com
Site Internet : ecphoenix.fr
Facebook : EC Phoenix

FD Chauffage - Installée depuis janvier 2021 sur la commune, cette entreprise est spécialisée dans l'entretien et le dépannage de plomberie, chaudières à gaz, fioul et solaire ainsi que dans le traitement d'eau (adoucisseurs).

Contacts - 10 rue Chanteloup
Tél. : 06 47 42 10 90
Mail : dfleurbaey@icloud.com
Site Internet : fd-chauffage.fr
Facebook : FD Chauffage

L'Agence Julie immobilier - Cette agence immobilière a ouvert ses portes en centre-ville il y a quelques jours. Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins des particuliers, dans l'achat, la vente ou la location de biens, dont l'estimation est offerte.

Contacts - 19 place du Dr Bagnaninchi
Tél. : 04 90 93 33 88
Site Internet : lagence-julieimmobilier.com
Mail : contact@lagence-julieimmobilier.com
Facebook : L'agence Julie Immobilier - Saint Martin de Crau

Elle a déménagé

Institut Bella - Cet institut de beauté auparavant situé rue des Gardians a déménagé en octobre 2020 pour s'installer au 8 rue de l'Ecureuil.

Contacts - Tél. : 06 17 77 02 06

Infos pratiques



Primes écologiques

Le 10 décembre, en conseil municipal, les élus saint-martinois ont reconduit les primes "Développement Durable" pour une nouvelle année. Une subvention pourra donc être attribuée, sur présentation de justificatifs, aux habitants qui achèteront un vélo électrique neuf et/ou réaliseront des travaux de rénovation énergétique en 2021. L'ensemble des informations relatives aux primes, ainsi que les dossiers de demande de subvention, sont disponibles sur le site Internet de la ville, à la rubrique "Environnement". **Notez-le !** L'enveloppe budgétaire annuelle est limitée. Il est donc nécessaire de vérifier auprès de l'accueil des Services Techniques que des crédits sont encore disponibles avant de remplir votre dossier.

Rénovation énergétique

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Contactez "Allo Renov'énergie", un numéro mis en place par le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole. Ce guichet unique d'accès à l'information est accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Vous y trouverez des réponses à toutes les questions concernant votre projet : aides publiques et possibilités de financement, conseils techniques, choix des entreprises... **Notez-le !** Ce numéro est non surtaxé, la tarification est celle d'un appel local, inclus dans la plupart des forfaits box ou mobile.

Allo Renov'énergie : 04 88 60 21 06

Portes ouvertes virtuelles

Le lycée Saint-Charles organise une journée "portes ouvertes virtuelles" le **samedi 6 février**. L'équipe pédagogique et de direction présentera, en visioconférence, les spécificités de l'établissement aux familles. Le lien de la visite virtuelle sera affiché sur le site Internet du lycée.

Site Internet : stch-arles.com

Ouvrages

Le troisième et dernier volet de la série documentaire de Sandrine Krikorian sur le pastoralisme en Provence est paru. Il s'intitule : "La transhumance ovine et bovine entre Savoie et Bouches-du-Rhône (Crau et Pays d'Arles) durant la Seconde Guerre mondiale (1942)". Comme pour les précédents, il est exclusivement disponible au format numérique (lien ci-dessous).

Dans un tout autre registre, l'auteure saint-martinoise, Docteur en Histoire de l'Art, vient de publier un recueil de récits marseillais et provençaux humoristiques, disponible en librairie. Au fil des pages, "Les quatre mousquetaires pagnolesques" raconte les aventures de quatre inséparables amis, habitués du *Bar des Gabiens*, qui se confient à une nouvelle venue.

Lien vers l'ouvrage sur le pastoralisme : <https://cutt.ly/QhaNEXF>

Un grand merci

Le mois dernier, nous vous avons décrit le formidable élan de générosité qui avait vu le jour autour de l'opération "Boîtes de Noël pour les plus démunis". L'équipe du comité local du Secours Populaire est émue d'avoir réceptionné et distribué près de 250 boîtes. La présidente, Marie-Rose Plana, remercie chaleureusement le Sporting Club, le collège et tous les anonymes qui ont permis d'égayer les fêtes de très nombreuses familles.

Nomination

Patrick De Carolis, Maire d'Arles et Président de la Communauté d'Agglomération, a été dernièrement désigné par l'Association des Maires de France pour représenter les collectivités territoriales au sein du Haut conseil des musées de France. Cette instance peut formuler des recommandations ou être consultée sur toute question relative aux musées de France.

Permanences

Notez-le ! Au vu du contexte sanitaire, les dates de permanences sont sous réserve. Pour vous faire confirmer celles de la Maison des Associations, appelez le 04 90 47 81 27. Pour prendre rendez-vous ou vous assurer du maintien de celles de la Maison du Citoyen, contactez le 04 90 47 95 68.

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2^e mardi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Péllissier** - ARPSM, 4^e vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1^{er} et 3^e vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1^{er} mardi du mois de 16h à 17h - Médailles Militaires, 1^{er} lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2^e vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2^e mercredi du mois à 17h30 - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Espace Emploi - Permanence de l'Armée de Terre (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org.

Maison du Citoyen

Avocat : le lundi 1^{er} février de 9h à 12h, sur RDV - Notaire : lundi 8 février de 9h à 12h sur RDV - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 9 et 23 février de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) : le mercredi 17 février de 14h à 16h, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 22 février de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - PRO-BTP : les jeudis ainsi que le vendredi 19 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - ADIL : mardi 9 février de 14h à 17h sans RDV.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

ARTISAN PEINTRE FAÇADIER
Peinture et décoration Edouard BACCAR
intérieur & extérieur
13310 SAINT MARTIN DE CRAU 07 81 62 92 17
edouardbaccar.artisanpeintre@orange.fr
www.edouard-baccar-artisan-peintre.fr

CARROSSERIE CARROSSERIE & PEINTURE
STADE RÉPARATION & REMPLACEMENT VITRAGES
carrosseriedustade@orange.fr - Tél. 04 90 47 14 67
17, Av. Saint-Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires **leDRIVE** N'hésitez pas à passer commande !
du lundi au samedi
GAS 24 H / 24
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20



Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain



Corine Bouya - Adjointe aux Festivités et aux Traditions locale

Au quotidien, et peut-être encore plus en cette période de crise sanitaire, il est essentiel de soutenir et d'être à l'écoute des Saint-Martinois. Il est également important de porter un regard optimiste vers l'avenir, en continuant de faire vivre nos projets et nos valeurs de partage et de solidarité.

Concernant les délégations qui sont les miennes, l'année 2020 a été un très mauvais millésime. Nous avons notamment dû renoncer, à regret, à notre magnifique Fête du Printemps. A ce moment-là, les incertitudes liées au 1^{er} confinement imposaient cette annulation.

En juillet, afin de respecter les directives gouvernementales, nous avons maintenu notre Fête Votive sans taureaux, sans chevaux, sans orchestres, sans sardinade... Pour tous les amoureux des traditions, dont je fais partie, c'était un déchirement.

En décembre, nous avons travaillé autour d'un Marché de Noël pas comme les autres. Nous avons maintenu les étals et créé une ambiance de fête sur la place de la mairie. A travers mille et une décorations, notre objectif était de donner un peu de baume au cœur aux Saint-Martinois en faisant rêver petits et grands.

Nous avons reçu de très nombreux retours enthousiastes, et je tenais à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont travaillé à nos côtés sans compter pour donner vie à ce projet, sans oublier l'artiste Angévic ainsi que nos partenaires et les agents de la mairie. En ce début 2021, nous avons malheureusement dû renoncer au Pastrage. En effet, les rendez-vous phares de cette fête traditionnelle sont la cérémonie à l'Eglise et le défilé. Or, la réglementation ne permettait pas de les organiser.

En revanche, nous préparons activement la Foire Agricole de la Saint-Valentin. Bien entendu, toutes les animations habituelles ne pourront être reconduites.

Cependant, maintenir cette foire répond à notre volonté de soutenir les mondes économique et agricole, les éleveurs, les agriculteurs, nos artisans, nos commerçants... Tous les jours, nous constatons les conséquences de cette crise. Nous pensons particulièrement à nos bars et à nos restaurateurs. Face aux décisions qui s'imposent à eux, nous sommes impuissants. Pour le reste, bien qu'il soit si facile de tout annuler, nous considérons qu'il est de notre devoir de maintenir tout ce qui peut l'être, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Comme toujours, nous serons ainsi présents pour soutenir et défendre nos valeurs et nos traditions, avec force et conviction.

Cet engagement sans faille était partagé par deux personnalités saint-martinoises qui viennent de nous quitter. Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaiterais adresser mes plus sincères condoléances aux familles d'Albert Chapelle, manadier emblématique, et de Marlène Eyraud, ancienne Adjointe que j'ai eu l'honneur de côtoyer durant plusieurs mandats. Merci pour tout ce qu'ils ont apporté à notre commune, durant des décennies.

Groupe d'opposition - Saint Martin avec force et passion



Françoise Michel - Conseillère municipale.

En cette nouvelle année, la préoccupation première pour toute commune reste la protection de ses administrés contre la COVID 19 et maintenant de ses variants. Cette pandémie a mis, plus encore, en évidence une des priorités pour les citoyens : la sécurité sanitaire.

Particulièrement dans les écoles où elle a nécessité, que ce soit dans les classes, en cours de récréation, à la cantine et dans les parties sanitaires, une adaptation compliquée pour les enfants, les enseignants, les ATSEM et le personnel des interclasses. Cette situation doit servir à nous préparer pour l'avenir. Nous devons regarder comment mieux protéger, aider nos plus jeunes, leur donner toutes les chances de réussite.

Leur population devrait augmenter. Alors comment accueillir ces nouveaux arrivants ?

Comment les intégrer tout en préservant et optimisant des conditions favorables pour tous, nouveaux et actuels écoliers ?

Si l'effectif total de l'ensemble des 4 groupes scolaires publics est relativement stable depuis ces trois dernières années, leur capacité d'accueil va très rapidement atteindre ses limites.

D'une part, Le Président de la République a annoncé Des classes à 24 élèves pour toutes les grandes sections de maternelle, les CP et les CE1 hors éducation prioritaire d'ici 2022. (<https://www.education.gouv.fr/grand-debat-national-priorite-renforcee-lecole-pri-maire-12005>). D'autre part, la construction de nouveaux projets immobiliers, le souhait de Madame le Maire, lors de ses vœux sur Soleil FM, d'atteindre les 20% de logements sociaux sur la commune (il est actuellement de 18%) peuvent raisonnablement nous faire penser que nous verrons croître le nombre d'enfants scolarisés. La répartition se ferait sur l'ensemble des groupes ? mais quid de la carte géographique scolaire ? A quelle distance domicile-école ? Quelle sécurité pour les déplacements ? Comment s'effectueraient-ils ? Quelles réelles capacités et conditions d'accueil dans les écoles existantes ?

Alors n'est-il pas temps de penser à lancer une étude sur le sujet ? Doit-on envisager la création d'un nouveau groupe scolaire ?

Si l'ouverture de classes ne relève pas de la compétence du Maire, leur implantation et la définition de la carte scolaire oui !

Une étude confiée à un bureau spécialisé en concertation avec les élus, les enseignants, les parents d'élèves et le personnel de service pourraient faire émerger des pistes de réflexions telles que : désengorger les groupes existants, libérer des espaces de mobilité, d'ateliers, des sanitaires proportionnels aux effectifs, dans la cantine réduire les nuisances sonores si néfastes pour les enfants et le personnel, et certainement bien d'autres pour aboutir à des décisions urgentes !

Cette étude, une priorité dans notre programme, est indispensable. Et je ne pense pas être contredite en écrivant qu'une évolution harmonieuse et un épanouissement heureux de nos enfants et de leurs enseignants sont le souhait de toutes et tous.

Retrouvez toutes les informations ➔



Mercredi 10 février

Foire agricole de la Saint Valentin

De 8h à 13h, le public a rendez-vous au Foirail pour le traditionnel rendez-vous dédié à l'élevage des ovins, caprins et équidés.

Voir page 9



Samedi 13 février

"En quarantaine" (sous réserve)

A 21h au CDC.

Jean-Jérôme Esposito campe ici un homme en pleine crise existentielle qui décide, le jour de ses 40 ans, de tout quitter pour retrouver ses 20 ans. Un seul en scène drôle et intelligent pour rire des travers de notre société.

Tarifs : 12 et 15 €

Réervations : 04 90 47 06 80

Dimanche 14 février

Salon de la Maquette (sous réserve)

De 10h à 18h à la Salle Mistral, le Rassemblement du Model Club de la Crau organise le Salon de la Maquette, rendez-vous incontournable des passionnés de modélisme. Au programme, une bourse d'échanges toutes collections ainsi qu'une exposition de modélisme et de maquettes statiques. Entrée : 5 € (3 € pour les moins de 16 ans)

Renseignements : 04 42 05 38 05



Les portes-ouvertes de la philatélie

(sous réserve)

De 9 à 17h, salle Léo Lelée, l'Amicale Crau Philatélie vous invite à la 36^e édition de sa manifestation phare. Entrée libre



Mercredi 17 février

Journée portes ouvertes (sous réserve)

La Maison Familiale Rurale organise une journée portes-ouvertes. L'équipe pédagogique et de direction recevra, sur rendez-vous, les jeunes et leurs familles afin de leur présenter les cursus de formation.

Renseignements et inscriptions : 04 90 49 17 52

Samedi 20 février

"BoOm"

(sous réserve)

Cette séance de théâtre visuel pour les enfants à partir de 2 ans se jouera au CDC à 11h.

Tarifs : 7 et 10 €

Réervations : 04 90 47 06 80



Expositions

(sous réserve de la réouverture du CDC)

Du 16 février au 7 mars

Balade entre mer et Cévennes

Au CDC, Marlène Lacoste présente ses aquarelles marines ainsi que des représentations picturales de paysages cévenols.

Le coup de cœur de la Médiathèque

DVD : The Plot Against America, une série de David Simon et Ed Burns

1940 : aux Etats Unis, Roosevelt est battu aux élections présidentielles par Charles Lindbergh. Lindbergh, qui a été le premier aviateur à traverser l'Atlantique est aussi le seul américain à avoir été décoré

par Hermann Goering.

C'est sur un programme de non-intervention

en Europe que notre aviateur a construit sa

campagne électorale. La

série décrit la vie d'une famille

juive après cette élection.

Cette remarquable série, fidèlement et remarquablement adaptée du "Complot contre l'Amérique" de Philip Roth, apparaît à

la fois comme un miroir de l'histoire et de notre réalité : à la fois glaçant et passionnant.



A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur cette page sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Par ailleurs, d'autres rendez-vous pourraient s'ajouter à ce programme mensuel d'animations. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à contacter les organisateurs avant de vous déplacer et à régulièrement consulter le site Internet et la page Facebook de la ville.

Liens utiles : saintmartindecrau.fr - facebook.com/stmartin13

Tenez-vous informés !



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE



www.saintmartindecrau.fr

www.facebook.com/stmartin13



Soleil fm
96.3

Accueil mairie : 04 90 47 17 29

Bureau d'Information Touristique :
04 90 47 98 40